

CONSTRUCTION RENOVATION TRAVAUX PUBLICS
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 bis rue Mohan
55200 GIRONVILLE
490 677 598 RCS BAR LE DUC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 367,15 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 367,15 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 89 124,92 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2025

Cette résolution ne peut être adoptée, 125 voix ayant voté pour (Fabrice NOEL), 125 voix ayant voté contre (Dominique NOEL).



Certifié conforme
La Gérance

